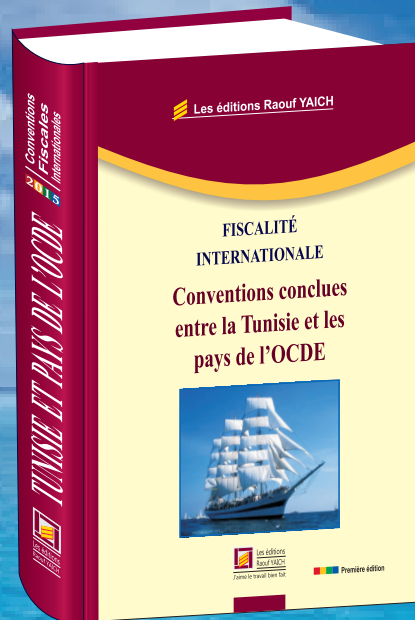


NOUVEAU

FISCALITÉ INTERNATIONALE

Conventions conclues entre la Tunisie et les pays de l'OCDE



Format : 16 x 24 cm
Volume : 1440 pages

La complexité de la fiscalité internationale s'accroît parallèlement à l'accroissement des activités internationales des entreprises.

Vient de paraître, aux Editions Raouf YAICH, "Les conventions conclues Entre la Tunisie et les pays de l'OCDE".

Ce livre, dont la portée dépasse le simple cadre national, apporte des réponses aux questions concernant **l'interprétation, la doctrine administrative et l'application des conventions de non double imposition.**

 Les éditions Raouf YAICH

 Première édition

Conventions conclues entre la Tunisie et les pays de l'OCDE

TITRE I- DISPOSITIONS GÉNÉRALES RÉGISSANT L'IMPOSITION DES NON-RÉSIDENTS

- Règles générales d'imposition des non-résidents
- La territorialité de l'impôt
- La résidence
- Etablissements stables en Tunisie de sociétés étrangères
- Etablissements tunisiens à l'étranger
- Transport international maritime et aérien
- Les intérêts
- Les commissions
- Les dividendes
- Jetons de présence et autres rémunérations revêtant le caractère de distribution
- Les honoraires
- Les redevances
- Traitements, salaires, pensions et rentes viagères
- Gains en capital
- Rémunérations des artistes et sportifs étrangers

- La prise en charge des impôts dus par les non-résidents
- Retenue à la source de la TVA sur les prestations réalisées avec les non-résidents
- Attestation de régularisation de la situation fiscale

TITRE II- CONVENTIONS DE NON DOUBLE IMPOSITION SIGNÉES ENTRE LA TUNISIE ET LES PAYS DE L'OCDE

(France, Italie, Allemagne, Espagne, Royaume-uni de Grande Bretagne et d'Irlande du nord, Belgique, Turquie, Suisse, États-unis d'Amérique, Royaume des Pays-bas, Autriche, Luxembourg, Portugal, Canada, Suède, Norvège, Danemark, Tchèque, République Hellénique, Pologne, Corée du sud, République de Hongrie)

Pour chaque pays, sont présentés successivement :

- **Le texte intégral de la convention**
- **La note commune commentant la convention**
- **Une revue de la doctrine administrative**

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Tél : _____

E-mail : _____ Fax : _____

— Exemple(s) Conventions conclues entre la Tunisie et les pays de l'OCDE x 155 D l'unité soit : _____

Je joins mon règlement par :

Chèque barré à l'ordre de " Les Editions Raouf YAICH "

Virement bancaire Espèces

(CCB : 11 701 0003896 002 788 11 - UBCI Ech-chebbi SFAX).

(Une facture justificative vous est envoyée à la réception du présent bon de commande accompagné du règlement).

Conventions conclues entre la Tunisie et les pays de l'OCDE

J'adresse ma commande à :

"Les éditions Raouf YAICH"

Avenue Habib Thameur

Imm. Attijari Bank

Rez-de-chaussée - 3000 Sfax

Tel : 74 200 416 - Fax : 74 200 417

Site web : www.expertiseonline.com

E-mail : lajmi.manel@gmail.com

Date _____

Cachet et signature

 Les éditions Raouf YAICH Av. H. Thameur - Imm. Attijari Bank - Rez-de-chaussée - 3000 Sfax - Tel : 74 200 416 - Fax : 74 200 417